

Communiqué de presse - Lausanne, le 18 septembre 2025

Programme d'austérité : La limousine du Conseil d'État doit rentrer au garage

Après avoir déjà frappé la santé parapublique – (coupes dans les hôpitaux régionaux et remise en cause d'une partie des revalorisations salariales prévues) – et l'Université de Lausanne – (coupe de 24 millions soit 7% de sa subvention), – la limousine de l'austérité du Conseil d'État a continué sa tournée visant à économiser 300 à 400 millions au budget 2026. Elle s'est parquée cette fois-ci devant les employé-es de l'État.

Le Conseil d'État a en effet « invité » les syndicats des services publics FSF, SPP et SUD mercredi 17 septembre à une présentation des projets de coupes prévues au budget 2026. Deux mesures générales sont « proposées » : D'une part, une contribution « de crise » équivalant à une réduction de 0,8% du salaire brut de toutes les employé-es pour, selon le Conseil d'État, 28,6 millions d'économie. D'autre part, la non-indexation des salaires pour 2025 et 2026, alors que les prix explosent, assurances et loyers en tête. À cela s'ajoutent des attaques spécifiques pour le secteur de l'enseignement : la suppression des périodes de décharges en fin de carrière – 1 million d'économie – et la diminution des rétributions des enseignant.es sans titre pédagogique – 1,7 million d'économie. Une prochaine séance de « négociations » est agendée au mardi 23 septembre. Le Conseil d'État a la claire volonté d'imposer ces coupes en appelant les syndicats à proposer des mesures alternatives sans toucher au montant visé ; ce sera NON.

Pour rappel, le programme d'austérité du Conseil d'État a été déclenché par le déficit aux comptes 2024. Ce déficit a en effet enclenché la Loi sur l'assainissement financier et déjà conduit à des coupes de 79 millions effectuées par le Conseil d'État sur l'année 2025 déjà.

Dans sa quête « d'équilibre » budgétaire, le Conseil d'État dépeint la situation cantonale comme alarmante. Vision bien étrange alors même que, d'un côté, l'endettement du canton est en baisse (à 500 millions francs) et s'élève à 0,71% du PIB (à titre de comparaison, la Confédération est à 17%, l'UE à 81% et les USA à 121%). Et, de l'autre, la fortune officielle du canton est d'environ 2 milliards et les excédents en moyenne de 600 millions/an entre 2005 et 2023 (10,8 milliards).

Par ailleurs, dans sa conception de l'équilibre budgétaire, le Conseil d'État parle beaucoup des « charges » mais omet de rappeler que sa politique de baisses fiscales assèche les recettes. Ce sont en effet plus de 700 millions de baisses faites depuis 2012 à quoi s'ajoutent celles prévues pour cette législature, évaluées à plus de 600 millions à l'horizon 2027 ainsi que les pertes dues à la mauvaise application délibérée du bouclier fiscal pendant 12 ans (qui sont estimées entre 500 millions et plus d'un milliard de francs), ce qui a permis aux riches contribuables d'économiser sur leurs impôts.

Mais l'élément déterminant que le Conseil d'État feint d'ignorer est l'état désastreux de pans entiers des services publics et parapublics dont les prestations ne sont souvent assurées que grâce au travail acharné et aux dévouements d'employé-es sous-payé-es et soumis-es à une pression constante. Les nombreux mouvements de revendications des dernières années dans les secteurs de la santé, du social, de l'enfance et de l'enseignement primaire notamment attestent de cela. Ces employé-es qui ont, au passage, déjà plus lourdement que les autres subi d'énormes pertes de pouvoir d'achat dues à l'indexation plus que partielle des salaires ces dernières années.

La réalité sociale et politique des chiffres comptables est bien là: ce sont ces salarié-e-s et les usagère-s des services publics et parapublics du canton qui vont payer au prix fort ce projet de rééquilibrage avec des conditions de travail péjorées et des prestations dégradées.

Le choix « d'équilibre » du Conseil d'État n'est pas une fatalité, c'est un choix politique. En effet, d'autres équilibres dépenses/recettes sont possibles. Les syndicats des services publics et parapublics FSF/SSP/SUD condamnent ce choix et s'opposent à toute forme de dégradation des conditions de

FSF

ssp  vaud

sud

travail et des prestations à la population. Nous exigeons le retrait des coupes et l'utilisation des ressources de l'État (fortune et excédents). Nous continuerons à défendre cette position lors des négociations avec le Conseil d'État. La mobilisation en cours des salarié·es des services publics et parapublics sur leur lieux de travail est à la base de notre positionnement. La manifestation du 2 octobre prochain sera un premier moment fort de notre mouvement. Les salarié·es et usagère·s y affirmeront leurs revendications face aux attaques répétées infligées par le Conseil d'Etat au service public et aux travailleur·euses qui en assurent les prestations à la population dans des conditions sans cesse dégradées.

Contacts :

Pour SUD : Françoise-Emmanuelle Nicolet, 076 316 91 23

Pour la FSF : Céline Misiego, 078 709 66 25

Pour le SSP : Cora Antonioli, 078 677 99 32